



Bois énergie, un atout naturel

La forêt couvre près de la moitié de la Lozère et son potentiel est encore sous-exploité. Afin de préserver les atouts environnementaux de notre département, une démarche d'accompagnement en matière de bois énergie a été mise en place.

Un projet exemplaire

La chaufferie à bois de Saint-Alban-sur-Limagnole, inaugurée le 27 septembre, va permettre de chauffer treize bâtiments communaux. Ce projet porté depuis de nombreuses années par le maire, Jean-Paul Bonhomme, a reçu une aide de 229 400 € du Conseil général. Il permet selon lui de réaliser trois objectifs : « Un message environnemental fort, une harmonisation technique et une facture de chauffage réduite. »

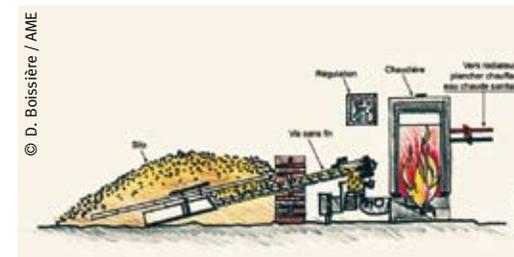


Si le bois de chauffage est une énergie locale, renouvelable et économique, c'est aussi un secteur permettant de créer de l'activité et des emplois tout en contribuant à l'entretien des forêts et des paysages. Depuis plusieurs années, la Mission bois-énergie des CCI de la Lozère et du Gard aide les collectivités locales, les entreprises, les établissements et bailleurs sociaux, ainsi que les exploitants agricoles à mener à bien des projets d'installation de chaufferie automatique à bois. « Nous apportons notre expertise pour l'analyse d'opportunité du projet. Nous estimons les coûts de la chaufferie, la viabilité du projet en fonction de l'approvisionnement en bois, de la place disponible, des besoins énergétiques et des subventions accessibles. Notre apportons un rôle de conseil et d'orientation utile au maître d'ouvrage pour la suite de son projet », témoigne Vincent Richard, chargé de mission bois-énergie. Soutenue financièrement par le

Conseil général (20 000 €), la Mission bois-énergie aide aussi au montage des dossiers de demandes d'aides. Depuis 2005, le nombre de chaufferies financées a été multiplié par cinq (environ 30 en 2007). L'idée du bois-énergie fait son chemin par l'exemple des expériences réussies...

Une filière à valoriser

Les chaufferies utilisent leur combustible produit sur place ou bien, font appel à des fournisseurs. La filière granulés



est bien implantée en Lozère, pionnière dans son secteur. Mais la filière plaquettes reste encore peu développée quand on pense qu'en Lozère, l'accroissement naturel des forêts est supérieur au bois exploité chaque année. L'utilisation de bois déchiqueté pour se chauffer peut permettre une amélioration de l'état des forêts. Une partie du bois produit, en effet, n'est pas exploitable dans les filières habituelles du bois d'industrie et du bois d'œuvre. Par contre, ce bois, après avoir été transformé en plaquettes, peut alimenter une chaudière.

Pour le chauffage à bois adapté à l'habitat individuel, vous pouvez vous renseigner auprès de l'Espace Info-Energie de la Lozère (tél. 04 66 31 28 46). ■